

BAREME FINANCIER

Cotisation Annuelle (Basée sur l'équipe Sénior A)	
Cotisation Fédérale	
Ensemble des clubs	70
Absence à l'AG	15€ par voix et doublement lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire et/ou Elective.
Art 10	
Non-respect nombre obligatoire de licences dirigeants	50€ par licence manquante
Art 48	
Déclaration irrégulière d'un match	160 €
Art 51	
Frais d'enregistrement d'un tournoi	16 €
Tournoi non homologué	160 €
Art 56	
Bulletin d'engagement hors délai	80 €
Dérogation dans délais	15 €
Dérogation hors délai	30 €
Art 57 Absence de jeune arbitre (-23 ans) en championnat régional seniors	
	50 €
Art 79	
Non-respect de la couleur des maillots (50 € au fautif dont 25 € à l'adversaire)	50 €
Art 82	
Absence de délégué seniors	30 €
Absence de délégué jeunes	10 €
Art 86 Non utilisation de FMI	
1 ^{ère} implication du club pour non-utilisation de la FMI	50 €
2 ^{ème} implication	50 €
3 ^{ème} implication	80 €
4 ^{ème} implication et suivantes	100 €
Transmission de la FMI hors délai	50 €
Art 88	
Non vérification des licences	15 €
Art 104	
Nombre minimum de joueurs insuffisant en cours de match	100 €

BAREME FINANCIER

Art 119	
Frais de réclamation	30 €
Frais de réserve	30 €
Art 120	
Frais d'évocation	30 €
Art 126 Appel	
Frais de dossier hors disciplinaire	100 €
Frais de dossier disciplinaire	100 €
Art 129	
Opposition à changement de club	50 €
Art 139	
Dissimulation sur demande de licence	200 €
Fraude sur licence	400 €
Fourniture de faux documents pour obtenir une licence	300 €
Falsification de document officiel	200 €
Fausse feuille de match	300 €
Art 141	
Manquement en cas de sélection	80 €
Art 142 infractions à la réglementation sportive ou administrative	
Non-respect catégorie d'âge	50 €
Absence de surclassement	50 €
Infractions aux règles de la mixité	50 €
Participation à plus d'une rencontre	50 €
Utilisation d'un joueur venant de l'étranger sans certificat de sortie (certificat international de transfert)	50 €
Utilisation d'un joueur d'un autre club sans autorisation	50 €
Match sans autorisation contre un club d'une nation étrangère	50 €
Club frontalier	50 €
Emploi par un club d'un nom de circonstance ou d'emprunt sans autorisation	50 €
Art 144	
Utilisation d'un joueur suspendu	100 €
Art 145	
Avertissement et exclusion adopté par le conseil de ligue	Fixation du tarif des cartons jaunes : 5€ le premier, 15€ le deuxième et 35€ le 3ème et les suivants.
Exclusion	50 €
Art 147	
Police des terrains : vente de boissons	15 €
Art 148	
Licencié suspendu pour au moins 6 mois participant à rencontre amicale	25 €

BAREME FINANCIER

Annexe 8 - forfait	
<u>I - Les forfaits - articles 3</u>	
- Seniors	
1 ^{er} forfait	20 €
2 ^{ème} forfait	30 €
3 ^{ème} forfait	100 €
Forfait général	100 €
Forfait dans les 2 dernières journée de championnat	100 €
Forfait avant la 1 ^{ère} journée de championnat	100 €
- Jeunes et féminines	
1 ^{er} forfait	10 €
2 ^{ème} forfait	15 €
3 ^{ème} forfait	50 €
Forfait dans les 2 dernières	50 €
Forfait général	50 €
Avant le début du championnat	50 €
Annexe 8 - VI Cotation	
<u>II - Les cotations</u>	
Article 4 - match perdu pour indiscipline	150 €
Championnat seniors masculin	
Article 15 - 3. infraction à la réglementation concernant les équipes de jeunes	100 €
Coupe de la ligue/District	
<u>Art 9</u>	
- Transmission de la FMI hors délai	50 €
<u>Art 10</u>	
- Forfait	Prévu dans les règlements
Art 15	
- Non-retour	
Feuille de recette	35 €
Tickets invendus	15 €
Part de la ligue	15 €
Art	
Refus d'utiliser les équipements fournis lors de la finale	500 €
Droits de Terrains	
<u>Classement:</u>	
Niveau 1 à 3	130
Niveau 4 à 5	100
Niveau 6	50
<u>Eclairage:</u>	
E1 à E4	130
E5	100
Divers:	
Indemnité kilométrique	0,38E/km